

Manifeste pour l'éducation au développement

POUR UNE AUTRE CITOYENNETÉ OUVERTE
AUX QUESTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



www.acodev.be



Document réalisé par les ONG actives au sein du Groupe sectoriel Éducation
au développement de la fédération francophone belge, ACODEV.

1. L'éducation au développement, c'est nécessaire !

Face à l'inégale répartition des richesses dans le monde, en particulier entre le Nord et le Sud, l'éducation au développement est un processus qui vise à provoquer des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, dans lequel ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine.

L'article premier de la Déclaration universelle des droits humains dispose que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Si le terme de fraternité peut paraître quelque peu désuet, les valeurs qu'il sous-tend ne le sont pas et constituent une référence universelle. L'éducation au développement, qui vise à ce que les êtres humains apportent à leurs sociétés les changements nécessaires à la jouissance universelle de ces droits est, elle aussi, nécessaire et juste.

L'éducation au développement fait partie des engagements pris par les membres de l'Union européenne en réaffirmant l'importance de l'éducation au développement dans la résolution du Conseil adoptée par les ministres de la coopération en novembre 2001 ainsi que le Consensus européen pour l'éducation au développement¹.

Dans un contexte peu favorable à la réalisation de ces droits, divers acteurs s'attèlent et luttent, chacun, à leur niveau, pour l'accès de tous à l'ensemble des droits humains. L'éducation au développement participe, à l'instar de l'éducation aux droits humains par exemple, au processus d'appropriation², par l'humanité (tant d'un point de vue individuel que collectif) d'initiatives prises pour s'approcher davantage de l'idéal de la Déclaration universelle des droits humains, comme manifestation, explicitation de ce qui est juste.

¹ « Le Consensus européen pour le développement : le rôle de la sensibilisation et de l'éducation au développement » (2007) est une déclaration conjointe qui procure le premier cadre stratégique européen pour l'éducation au développement et la sensibilisation, aux niveaux local, national et européen. Le présent document est proposé à titre de contribution à la mise en oeuvre du Consensus européen pour le développement, en particulier à l'égard de la déclaration: « (...) l'UE attachera une attention particulière à l'éducation au développement et à la sensibilisation des citoyens de l'UE ». http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/PUBLICATION_CONSENSUS_FR-067-00-00.pdf

² On sait ce qu'il en est de la durabilité des projets de développement qui ne s'inquiètent pas de leur appropriation par les bénéficiaires. Cette appropriation est nécessaire également du côté du Nord. Il n'y aura pas de construction d'un monde durablement plus juste sans l'adhésion du Nord à ce projet.



L'éducation au développement participe à la prise de conscience et à la compréhension des divers processus qui, de manière locale comme de manière globale, alimentent les inégalités entre le Nord et le Sud et les infractions massives aux droits humains. Elle propose individuellement et collectivement de réfléchir et d'agir au plan politique.



L'Éducation au développement contribue à raviver et à renforcer la capacité des sociétés à agir sur leur développement, au Nord comme au Sud. Car l'émergence d'alternatives, loin de se réduire à l'accumulation de luttes défensives et de postures « révolutionnaires », passe plutôt par la construction patiente et joyeuse d'un autre rapport aux autres et au monde, sans que rien de ce que chaque collectivité expérimente ne soit passé sous silence.

L'éducation au développement et la structuration de la société civile est un des enjeux de développement qui permet à l'individu de n'être pas seulement spectateur/dénonciateur de la scène politique. L'éducation au développement est en effet un des vecteurs qui permet à chacun-e de s'intégrer dans des formes complexes d'actions citoyennes collectives : démocratie participative, innovation sociale, interculturalité, économie sociale, etc. en y amenant la dimension Nord Sud.

L'éducation au développement au delà d'un moyen d'accéder à l'épanouissement de la dignité est une invitation à s'inscrire dans la marche de l'Humanité, dans ce qu'elle a de plus vital, de plus essentiel, de plus existentiel, de plus ontologique.

En cela, l'éducation au développement est une nécessité. Absolue.

2 L'éducation au développement, c'est urgent !

Le monde va mal, les défis sont nombreux :

- le défi des **rapports socio-économiques** > Etablir des rapports de force capables de transformer les relations inégales et de redistribuer les richesses de manière équitable.
- le défi de la **notion du développement** > Construire une vision d'avenir basée sur la citoyenneté et la solidarité sans véhiculer un modèle basé sur une idéologie de croissance économique infinie et une vision linéaire de l'avenir des populations et des cultures.
- le défi **alimentaire** > Nourrir bientôt 7, puis 8, 9, 10 milliards d'êtres humains, c'est possible mais pas dans le système actuel d'exploitation des ressources naturelles.
- le défi **environnemental** > Préserver l'environnement en tenant compte des générations futures du Nord et du Sud.
- le défi de **l'eau et des ressources naturelles** > Assurer l'accès à l'eau potable pour tous et toutes car il s'agit d'un droit universel et d'un bien public.
- le défi **migratoire** > Tirer parti d'une société plus métissée comme un atout, une richesse pour certains pays; pour d'autres faire face au départ d'une partie de leur population.
- le défi de la **cohésion sociale** > Gérer, au sein des pays et entre ceux-ci, les disparités de niveau de vie considérables, avec pour objectif de les réduire drastiquement.
- le défi **démographique** > Au Nord comme au Sud, gérer l'augmentation de la population et son vieillissement accéléré par toute mesure de contingentement des naissances.
- le défi à la **santé et à l'éducation pour tous et toutes** > Garantir l'accès à ces droits à tous et toutes.
- le défi du **genre** > Accéder à l'égalité entre hommes et femmes aux plans formel et concret.
- le défi de la **mise en question de la démocratie** > La démocratie doit rester vivante, active, vécue, régénérée.
- le défi **sécuritaire** > Gérer le sentiment d'insécurité, éviter la criminalisation des mouvements sociaux et empêcher la multiplication de zones de non-droit.
- le défi du **contrôle démocratique et citoyen sur les acteurs économiques** (OMC, entreprises multinationales, etc) > Exercer librement ce contrôle, c'est une manière de réussir une série de défis repris ici.
- le défi du **travail** > Garantir un travail décent pour tous et toutes.



Ces questions soulignent l'importance de développer une vision holistique mondiale de l'avenir commun de l'humanité et d'y inscrire de façon durable des réflexes empreints de liberté, d'égalité, de solidarité.



Pour répondre à ces défis, l'éducation au développement est une démarche éducative qui se donne pour mission³ :

- de faciliter une compréhension globale des enjeux du développement et des mécanismes d'exploitation injustes qui engendrent des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud ;
- de faciliter la compréhension des interdépendances entre les sociétés du Nord et du Sud ;
- d'accompagner l'acquisition d'un regard conscient et critique de la réalité, tant au niveau de relations microsociales qu'au niveau macro ;
- de favoriser un meilleur dialogue entre les citoyens à travers une approche interculturelle basée sur le respect mutuel et l'égalité ;
- de promouvoir des valeurs, attitudes, et aptitudes liées à la solidarité ;
- de susciter et de renforcer la capacité des citoyens à se mobiliser dans des actions collectives de solidarité de type social, politique ou de sensibilisation, en vue de jeter les bases d'un monde plus juste et plus équitable.

3. Voir le Référentiel en éducation au développement – ACODEV www.acodev.be

3. L'éducation au développement, c'est un métier

Éduquer au développement est un métier. L'éducation au développement ne peut être improvisée ni reposer sur la seule bonne volonté : une formation sérieuse tant sur la méthodologie que sur les contenus est indispensable.

L'éducation au développement suppose des moyens humains et financiers à la hauteur des défis. Les ONG y consacrent des moyens importants, soutenues notamment par les pouvoirs publics, afin de contribuer à ces changements structurels et d'opinion que suppose un développement durable et humain.

À cet égard, on soulignera que l'intention de l'éducation au développement est précisément l'appropriation, par le public, d'une conviction empreinte de solidarité internationale et la manifestation de cette conviction par des engagements concrets, individuels et collectifs.

Les ONG détiennent une expertise en cette matière. Proches des gens, flexibles, elles peuvent tout à la fois appuyer utilement les initiatives qui surgissent (souvent dans le contexte de l'enseignement, mais aussi par d'autres acteurs tels que les syndicats, certaines entreprises, des acteurs culturels, asbl, groupes citoyens, etc.) et en initier d'autres.



© Louvain Coopération au Développement

Les ONG sont des acteurs légitimes d'éducation au développement car elles entretiennent des relations permanentes avec les populations du Sud. Les actions d'éducation au développement qui produisent un impact durable sur la population s'appuient généralement sur un dialogue entre citoyens européens et citoyens des pays du Sud et, ce faisant, ne se focalisent pas sur des problèmes qui « concernent le Sud », mais abordent des préoccupations touchant à des expériences partagées et à une humanité commune au Nord et au Sud.



Alors que l'évolution du monde est à la concentration des richesses, à l'augmentation des inégalités (riches-pauvres ; Nord-Sud) et à la détérioration de l'environnement, les ONG ont une expertise issue notamment de leurs partenariats avec des acteurs des sociétés du Sud. Elles font en sorte que l'opinion publique prenne conscience de l'importance que revêt la solidarité internationale dans un monde où les peuples sont de plus en plus interdépendants ; et, en étroite collaboration avec les partenaires du Sud, ces ONG formulent des propositions de politiques publiques afin d'humaniser cette mondialisation et la rendre plus solidaire.

L'activité des ONG, issue du dynamisme de personnes et d'associations privées qui se sont révoltées, se sont mobilisées et se sont associées pour changer le monde, est la manifestation d'une citoyenneté active. Elle permet que les initiatives de solidarité dépassent le caractère assistanciel qu'elles revêtent parfois à leur origine.

La solidarité internationale doit concerner chaque citoyen-ne dont les paroles, les attitudes et les actes devraient témoigner de leur véritable préoccupation, sincère, que tous les êtres humains bénéficient de tous leurs droits fondamentaux.

N'importe quel acteur, individuel ou collectif, est appelé à s'engager dans le sens de la solidarité internationale et dans celui de la promotion de ces valeurs.

Les ONG ne revendiquent donc absolument pas le monopole de l'éducation au développement.

Elles ont toutefois une responsabilité historique d'être les moteurs d'un processus par lequel les changements dont le monde a besoin pour devenir plus solidaire et équitable trouvent un solide ancrage dans la société où elles sont actives.



🎯 L'éducation au développement, ça marche !

La prise en compte des questions de solidarité internationale dans l'espace public augmente et aboutit à des résultats tels que les exemples suivants qui ne sont pas exhaustifs :

- ✓ renforcement de la participation des sociétés civiles du Nord et du Sud,
- ✓ augmentation de la part du commerce équitable,
- ✓ changement de comportements en matière d'environnement, d'interculturalité,
- ✓ meilleure compréhension des phénomènes migratoires,
- ✓ plus grande visibilité d'alternatives au modèle dominant,
- ✓ compétences communales élargies aux relations Nord-Sud,
- ✓ mainstreaming des questions de genre et du développement durable,
- ✓ reconnaissance de la nécessité du droit à la souveraineté alimentaire,
- ✓ mise en place d'une taxe sur les transactions financières,
- ✓ partenariats entre acteurs sociaux du Sud et du Nord,
- ✓ annulation de certaines dettes de pays du Sud, reconnaissance de notion de dette environnementale,





© ACODEV

© Daniel Van Acker/FUCID

- ✓ émergence du mouvement altermondialiste (forum social, festivals, ...),
- ✓ nouvelles associations et initiatives en matière de solidarité internationale et d'éducation au développement avec une vision des interdépendances et des responsabilités N/S,
- ✓ politiques de responsabilité sociale des entreprises,
- ✓ traité humanitaire et de désarmement (illégalité des armes à sous-munitions),
- ✓ émergence du tourisme équitable,
- ✓ mobilisations sociales d'ONG et de secteurs sociaux comme la Marche mondiale des Femmes, la campagne Vêtements propres, etc.
- ✓ au plan individuel : responsabilisation dans la consommation, réorientation professionnelle suite à un processus d'ED, demandes pour un engagement dans le secteur de la solidarité internationale (volontariat et emploi),
- ✓ évolution du paradigme du développement et des pratiques d'assistancialisme vers la prise en compte des interdépendances entre le Sud et le Nord et la mise en place de partenariats plus équilibrés.

4 L'éducation au développement : un enjeu !

L'éducation au développement est un bien public comme le montrent les quelques exemples repris dans ce manifeste qui constituent des avancées sociales au Nord comme au Sud.

Il en découle logiquement que les pouvoirs publics doivent la considérer comme telle et pourvoir à son financement. Aujourd'hui des cadres conceptuels et de référence se travaillent, des moyens lui sont alloués, des projets de recherche sont lancés ; il s'agit de conforter ces avancées tant aux plans des moyens financiers et des ressources humaines et intellectuelles que de la prise en compte par les instances politiques.

La question de l'organisation de cette éducation au développement – par les pouvoirs publics ou par des acteurs privés – demeure et constitue un enjeu de démocratie active.





© Solidarité Socialiste



© CNCD-11.11.11



© Le Monde Selon les Femmes



**Fédération francophone et germanophone
des associations de coopération au développement asbl**

Boulevard Léopold II 184D

1080 Bruxelles

Tél. : 02/219.88.55

Mail : info@acodev.be

www.acodev.be



Document réalisé par les ONG actives au sein du Groupe sectoriel Éducation au développement de la fédération francophone belge, ACODEV. ACODEV est la fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement en Belgique ; elle compte 90 ONG membres dont la majorité ont été agréées par le Ministère de la Coopération au développement.

La fédération (par le biais de son secrétariat) travaille en priorité pour ses membres et le secteur de la coopération au développement. Au sein de la fédération des groupes de travail se concentrent sur certaines thématiques. Le groupe sectoriel d'éducation au développement (GSED) s'est donné pour missions de :
Valoriser l'ED, Défendre la spécificité des ONG d'ED,
Renforcer la qualité des ONG d'ED.

**Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be**

Editeur responsable : Etienne Van Parys - Mai 2011

Les photos sont issues des activités en Éducation au Développement des ONG membres d'ACODEV. Photo de couverture : Défi Belgique Afrique

Graphisme : www.informaction.be - Imprimé sur du papier recyclé